



Ministre Environnement Canada

Minister Environment Canada

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

CO-AC-089-08

ÉLIMINATION GRADUELLE DES CFC AU CANADA

OTTAWA -- le 20 février 1989 -- Lucien Bouchard, ministre de l'Environnement, a annoncé aujourd'hui que le gouvernement fédéral s'était fixé, comme objectif national, d'éliminer les chloro-fluorocarbones (CFC) contrôlés d'ici les dix prochaines années.

M. Bouchard a également demandé au reste des pays du monde de se fixer, comme objectif commun, une réduction d'au moins 85 p. 100 des CFC d'ici 1999 au plus tard.

Cette annonce a été faite au cours de la première journée de l'Assemblée internationale d'experts juridiques et politiques sur la protection de l'atmosphère, d'une durée de trois jours, tenue par le Canada sous les auspices des Nations Unies. Le but de cette assemblée est de faire progresser le projet de droit international de l'atmosphère, comme l'a demandé le premier ministre Brian Mulroney en juin dernier. Les délégués tenteront de mettre au point les principes juridiques d'un tel accord et de présenter des recommandations à des fins d'actions ultérieures.

M. Bouchard a déclaré : " Je présenterai demain un projet de règlement national visant à réduire de plus de 85 p. 100 l'utilisation des CFC. Le reste sera éliminé dès que des méthodes seront mises au point pour remplacer ces produits chimiques sans créer de perturbations sociales importantes et, en ce qui concerne les produits médicaux et de lutte contre les incendies, sans menacer la vie des Canadiens. "

Canada